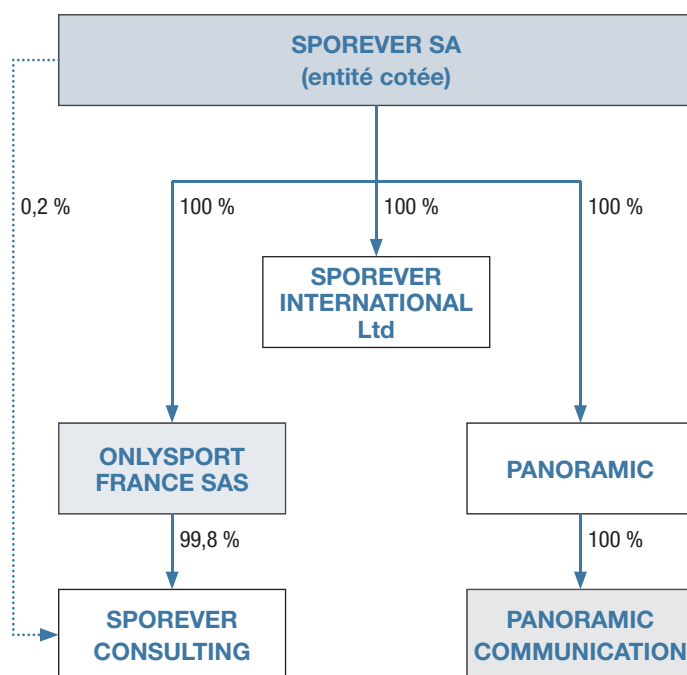


SOMMAIRE

Le mot des fondateurs	3
Présentation des activités du groupe	4
Chiffres clés pro forma	5
Stratégie et perspectives	6
<hr/>	
Rapport de gestion du conseil d'administration	7
<hr/>	
Compte de résultat consolidé pro forma	17
Bilan consolidé pro forma	18
Flux de trésorerie consolidés pro forma	20
Annexe aux comptes consolidés pro forma	21
<hr/>	
Compte de résultat consolidé légal	29
Bilan consolidé légal	30
<hr/>	
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	32
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma	33
<hr/>	
Résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 27 juin 2007	34



le mot des fondateurs

L'exercice a été essentiellement marqué par une croissance très soutenue du CA qui atteint 17 497 K€, supérieure aux prévisions initiales (+44 %, dont +28 % à périmètre identique). La croissance a été particulièrement soutenue dans les activités nouveaux médias. Tant au niveau des audiences des sites et de leur monétisation que dans l'activité de production de contenus pour les mobiles où Sporever conforte sa place de leader européen.

Le niveau de rentabilité traduit de son côté des situations contrastées.

Tandis que les activités nouveaux médias dégagent une rentabilité opérationnelle de l'ordre de 20 %, l'activité presse écrite est loin de ces performances et pénalise la rentabilité du groupe.

On doit noter également l'impact significatif de l'arrêt brutal de tout revenu en provenance de sociétés de paris sportifs tandis que divers investissements de croissance ont pesé sur le résultat d'exploitation (regroupement de l'ensemble des activités sur un site unique, renforcement des équipes, lancement de la Joint-venture créée avec le Groupe HFM, etc.)

Les perspectives restent bonnes dans le secteur des nouveaux médias et Sporever recentre aujourd'hui ses activités dans ces domaines.

Ainsi, Sporever sera le producteur exclusif de la couverture audiovisuelle officielle de la Coupe du Monde de Rugby pour le mobile et l'internet haut débit. Sporever compte également concentrer ses efforts sur l'augmentation d'audience de ses sites édités sous la marque 365. Comme pour la Coupe du Monde de Rugby c'est vers l'international et particulièrement le Royaume Uni que les efforts se sont concentrés. Ainsi, lors d'un appel d'offres international, Sporever a obtenu les droits internet et mobiles exclusifs du championnat anglais pour 3 ans sur le territoire français.

Les images du football anglais enrichiront l'offre des sites web du groupe et notamment football365.fr : l'impact sur l'audience devrait être très positif.

Sporever a la capacité de sous-licencier les droits sur internet et le mobile auprès de partenaires choisis par lui.

Nous pensons ainsi dégager un profit dès la première d'exploitation de ces droits.

Fort de ce recentrage sur les nouveaux médias, Sporever vise pour 2007 une amélioration significative de sa rentabilité.

Aujourd'hui acteur incontournable, Groupe Sporever sera impliqué dans les évolutions inéluctables du secteur.

PATRICK CHÈNE
président-directeur général

JACQUES-HENRI EYRAUD
directeur général délégué

présentation des activités du groupe

Fondé en 2001 par Patrick Chêne et Jacques-Henri Eyraud, les dirigeants actuels, le groupe Sporever est devenu aujourd'hui le leader de l'information sportive sur les nouveaux média.

Le groupe a été créé dès son lancement afin de répondre aux attentes du nouveau consommateur de sport. En quelques années, Sporever est devenu un précurseur de l'information sportive sur internet et la téléphonie mobile, les deux pôles d'activité principaux du groupe.

Le succès de Sporever repose :

Sur une offre globale plurimedia

Internet	Téléphonie mobile	Presse écrite	Vente de produits et services
ACTIVITÉS B TO C			
Football365.fr Sport365.fr Jeux365.fr Mercato365.fr	Football365.fr	But! *	
ACTIVITÉS B TO B			
Lesiterugby.com GDF Duarig Yahoo! Microsoft	Orange FIBA, FFT, IRB	Stade de France	Photographies sportives Etudes marketing Conseil en sponsoring

* 7 éditions hebdomadaires

LES QUATRE PÔLES D'ACTIVITÉ DU GROUPE

Internet

Le Groupe souhaite fédérer à terme la plus importante communauté de fans de sport sur internet. L'offre du groupe repose sur des sites internet à très fort trafic (Football365.fr est le premier site de football en France en termes d'audience) qui constituent pour les annonceurs un formidable espace de publicité à destination d'une cible d'internautes très qualifiée (masculin, jeune, CSP +). Au fil des ans, Sporever a considérablement étoffé son offre sur internet : le groupe a par exemple lancé récemment Mercato365.fr pour ne rien manquer de l'actualité des coulisses et des transferts des principaux clubs de football.

Fort de ce savoir-faire dans l'animation de vastes communautés d'internautes, le Groupe conçoit et gère également des sites dédiés à un sport (lesiterugby.com), un événement (l'Open de tennis Gaz de France) ou encore un sportif emblématique (Zinedine Zidane). Ces sites sont commercialisés auprès de sponsors ou d'annonceurs et constituent des recettes récurrentes pour le Groupe.

Téléphonie mobile

Le site Football365.fr est intégré dans les kiosques de services des principaux opérateurs français (Orange, SFR, Bouygues Telecom) et génère des recettes sous forme de rétrocessions sur les abonnements perçus par les opérateurs.

Surtout, le groupe Sporever est devenu le leader de la production d'événements sportifs pour le téléphone mobile. Sporever a développé un process industriel à forte valeur ajoutée qui permet de mettre à la disposition des abonnés au téléphone mobile des images de grande qualité en quasi-direct. L'abonné peut par exemple visionner un but de football quelques minutes après qu'il soit marqué. Ainsi, le Groupe produit toutes les images de sport pour le compte d'Orange, dès lors que l'opérateur est détenteur des droits : le championnat de Ligue 1 de football, le championnat Top14 de rugby, le Tour de France, le tournoi de tennis de Roland-Garros, etc. Depuis 2006, le Groupe a commencé à exporter ce savoir-faire à l'étranger en travaillant avec des fédérations sportives qui lui demandent de commercialiser leurs droits mobiles et d'assurer la couverture de leurs événements sportifs de premier plan. A la fin 2006, Sporever a annoncé qu'il avait été choisi pour assurer la couverture de la Coupe du Monde de Rugby 2007 pour le téléphone mobile à l'échelle mondiale. A cette occasion, le Groupe sera amené à travailler avec les opérateurs mobiles du monde entier qui auront acquis les droits mobiles de l'événement.

Presse écrite

Grâce à 7 éditions hebdomadaires, le journal But! est diffusé, essentiellement en kiosques, auprès d'un lectorat fidèle de plus de 200 000 fans de football. En outre, à l'occasion d'événements sportifs, le groupe Sporever assure la réalisation complète de journaux spécifiques (le journal du Stade de France).

Vente de produits et services

Face à l'essor du sponsoring sportif et grâce à ses capacités de production de contenus originaux, le Groupe a décidé de proposer aux grands sponsors du sport une gamme de produits et de services la plus large possible. Ainsi, le Groupe possède une des agences de photographie sportive les plus dynamiques du marché, l'agence Panoramic, et génère des recettes liées à la vente de photos ou de reportages. En outre, le Groupe a développé une activité de conseil en sponsoring sportif destinée à accompagner les plus grandes marques dans leur politique de sponsoring. L'objectif du Groupe est ici d'aider ces marques à optimiser leur investissement dans le sport, notamment dans l'utilisation des nouvelles technologies au service du sponsoring sportif.

chiffres clés pro forma

Sur des ressources mutualisées et des moyens techniques développés en interne

L'originalité du fonctionnement du groupe Sporever réside dans la capacité des 35 journalistes qui composent la rédaction de pouvoir travailler pour tous les supports. Cet effet de mutualisation permet de proposer des contenus parfaitement adaptés.

Dans le domaine technique, un studio de production permet de traiter les flux d'images en temps réel, de manière à diffuser un produit fini en très léger différé, moins de cinq minutes après l'action. Un logiciel de publication de contenus numériques, développé en interne, permet d'optimiser la sélection et le traitement des images et ainsi d'assurer un temps de production et une qualité de service sans équivalent sur le marché. En effet, la couverture d'évènements sportifs pour les téléphones mobiles nécessite un retraitement de l'image souvent produite pour la télévision et inadaptée aux contraintes physiques et techniques du téléphone.

Sur une position de premier plan dans des secteurs en croissance exponentielle

Après quelques années de balbutiements, durant lesquelles le groupe Sporever a su structurer une offre cohérente et développer un savoir-faire unanimement reconnu, les marchés de l'internet et des services mobiles s'inscrivent désormais dans une logique économique mondiale, durable, en forte croissance rentable.

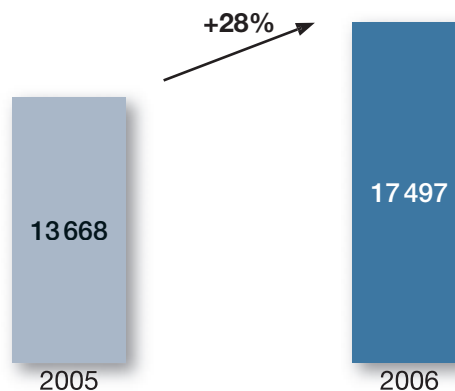
Sur internet, la généralisation progressive du haut débit a favorisé à la fois la progression des taux d'équipement des particuliers en informatique et le développement de nouvelles habitudes de consommation, où l'acte d'achat sur internet se banalise. Parallèlement, les annonceurs intègrent de manière systématique et croissante une stratégie de publicité sur internet dans leurs plans media.

En matière de téléphonie mobile, l'émergence de la technologie haut débit (Edge, 3G) modifie de manière considérable et irréversible les réflexes des consommateurs de plus en plus en situation de mobilité, et impose aux opérateurs télécom de densifier en permanence leur offre de contenus.

Plus généralement, l'ère du multimedia devient une véritable réalité économique en entraînant des mouvements de convergence dont l'impact va profondément changer les habitudes de vie (convergences télévision/internet, télécom/internet, télévision/télécom, etc.).

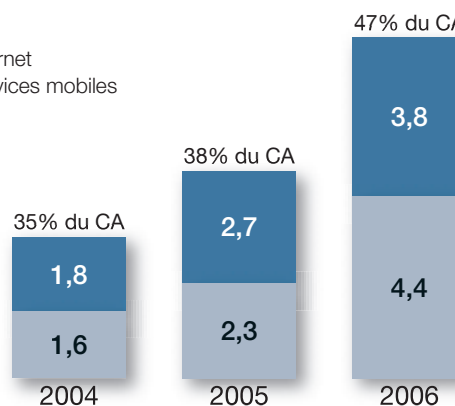
Au sein de ces profondes mutations, la capacité à fabriquer, produire, éditer des contenus originaux sera bien évidemment un facteur décisif de succès.

Évolution du chiffre d'affaires (K€)

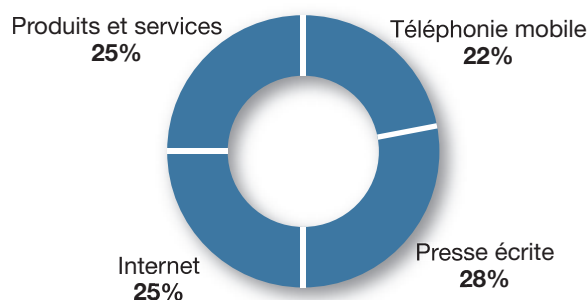


Évolution de la part du CA « nouveaux media » (M€)

- Internet
- Services mobiles



Répartition du chiffre d'affaires 2006



stratégie et perspectives

Au cours de l'exercice 2006, le Groupe a essentiellement visé un objectif ambitieux en matière de croissance du chiffre d'affaires. Les résultats dans ce domaine ont été légèrement supérieurs aux prévisions. Néanmoins, cette forte croissance n'a pas été accompagnée de la rentabilité souhaitée.

Fort de ce constat, Sporever a décidé de concentrer ses efforts en 2007 sur l'amélioration de sa rentabilité et non sur la recherche d'une croissance agressive mais à trop faible marge.

Après un premier semestre à l'activité pénalisée par l'absence d'événements majeurs (en 2006 avaient lieu les J.O. de Turin et la Coupe du Monde de Football), le second semestre devrait être mieux orienté (Coupe du Monde de Rugby).

Le Groupe a donc décidé de se recentrer désormais sur les nouveaux média et de bâtir son plan stratégique sur l'internet et le mobile.

L'expérience et la crédibilité acquises par le Groupe Sporever dans le domaine des contenus pour téléphones mobiles lui permettent de nouer des contacts en direct avec les organisateurs d'événements sportifs, désireux de confier en délégation la gestion totale des droits mobiles au plan mondial. Les clients du Groupe se diversifient et s'internationalisent. Cette tendance devrait se renforcer avec la Coupe du Monde de Rugby 2007 qui permettra au Groupe de nouer des relations d'affaires avec de nombreux opérateurs mobiles étrangers.

En outre, le territoire d'intervention du Groupe en matière de production de contenus spécifiquement dédiés au mobile pourra être élargi à d'autres thématiques que le sport.

Parallèlement au développement de l'activité mobile, Groupe Sporever entend concentrer d'importants moyens dans la croissance de son activité sur internet. Son offre très riche de contenus sur internet, autour de quatre sites aujourd'hui, football365.fr, sport365.fr, jeux365.fr et mercato365.fr, sera encore élargie à l'avenir. Au cours du premier semestre 2007, le Groupe a annoncé l'acquisition pour trois ans des droits internet et mobile du championnat de football anglais. Cette annonce marque une étape essentielle dans la stratégie du Groupe qui doit investir de façon profitable dans des droits afin de développer son audience et augmenter sa part de marché publicitaire. La capacité de sous-licencier ces droits à des tiers et la valeur intrinsèque du football anglais perçue par les internautes permettent au Groupe, à la date d'aujourd'hui, d'envisager un retour sur investissement dès la première saison d'exploitation de ces droits.

Cette acquisition de droits contribue fortement à positionner le Groupe dans le paysage international. A ce titre, les perspectives de développement du Groupe passent par sa présence active dans tout appel d'offres concernant les droits nouveaux média des événements sportifs mais aussi de leur production pour le compte d'acteurs étrangers de référence. En outre, Sporever reste attentif à toute opportunité raisonnable de croissance externe à l'international, en particulier en Grande-Bretagne.

Enfin, le Groupe Sporever continue de penser qu'il pourrait également largement profiter, dans les années futures, de l'évolution de la réglementation française en matière de jeux d'argent et de loteries, soumise de manière probable à une ouverture croissante à la concurrence déjà engagée au sein de plusieurs pays de l'Union Européenne. A ce titre, le premier semestre 2007 a été riche en événements (arrêt Placanica, enquête de la Commission Européenne, etc.), et une ouverture – même partielle – du marché, pourrait avoir à terme un impact significatif sur l'activité du Groupe. Le Groupe rappelle que sa décision unilatérale de cesser toute promotion pour des services de paris sportifs payants à la fin 2006 a eu un réel impact sur sa rentabilité.

L'arrivée à maturité « économique » d'internet d'une part, l'essor des services mobiles d'autre part, sont deux paramètres fondamentaux qui vont bouleverser l'économie des médias.

Dans ce nouvel environnement, la convergence des métiers entraîne une concurrence croissante entre des groupes économiques puissants, groupe de media et opérateurs télécom notamment : l'un des facteurs clés de succès sera pour ces compétiteurs de proposer des contenus toujours plus attractifs pour le grand public afin de nourrir leurs canaux de distribution.

Le Groupe Sporever est aujourd'hui le dernier acteur indépendant de référence dans le domaine de la production de contenus sportifs originaux pour tous les nouveaux canaux de distribution numériques.

rapport de gestion du conseil d'administration

Activité, situation financière et résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2006

PRÉAMBULE

Sporever a acquis Panoramic et Panoramic Communication fin avril 2006. Les comptes légaux qui vous sont présentés intègrent les opérations du « pôle Panoramic » réalisées à compter de cette date.

Toutefois, afin de refléter au mieux l'activité économique du groupe Sporever au cours de l'exercice 2006, des comptes consolidés pro forma ont été établis pour tenir compte de l'activité du pôle Panoramic sur 12 mois en 2006 comme en 2005.

Les sociétés qui font partie du périmètre de consolidation sont les suivantes :

- Sporever SA, société mère,
- Onlysport France SASU,
- Sporever Consulting SNC,
- Panoramic SARL et Panoramic Communication SARL filiale à 100 % de Panoramic.
- Sporever International Ltd

La méthode de l'intégration globale a été utilisée pour ces six filiales qui sont intégralement directement ou indirectement détenues par Sporever SA.

Les comptes consolidés ont été établis selon les « nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés » approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-2 du Comité de réglementation comptable.

SPOREVER SA

Le chiffre d'affaires, constitué de diverses refacturations de prestations au profit des sociétés du groupe, s'est établi à 437 400 € en 2006 contre 80 925 € en 2005.

Les produits d'exploitation totalisent 455 401 € en 2006 contre 93 575 € en 2005.

Les charges d'exploitation représentent 718 231 € dont 404 366 € de masse salariale en 2006 contre respectivement 146 047 € et 77 279 € en 2005.

Le résultat d'exploitation s'établit donc négativement à 262 830 € en 2006 contre une perte de 52 472 € en 2005

Le résultat financier de +127 998 € en 2006 est principalement constitué des intérêts sur comptes courants à hauteur de 58 600 € et de produits sur cession de valeurs mobilières de placement pour 89 765 € et des intérêts sur emprunts pour 19 649 €. Il s'élevait à 55 670 € en 2005 essentiellement composés de produits sur cession de valeurs mobilières de placement.

Compte tenu d'un résultat exceptionnel nul et d'un impôt sur les bénéfices nul, le résultat de l'exercice se solde par une perte nette comptable de 134 832 €. En 2005, après un résultat exceptionnel négatif de 369 806 € et des impôts pour 207 241 € la perte nette s'élevait à 573 848 €.

Les capitaux propres s'établissent au 31 décembre 2006 à 10 261 569 € résultat de l'exercice inclus et le total de bilan à 11 972 463 €.

Sporever détient à l'actif l'intégralité des actions d'Onlysport France pour un montant 4 488 745 €, l'intégralité des actions de Panoramic pour 1 500 000 € et 0,20 % du capital de Sporever Consulting pour 100 €.

GRUPE SPOREVER

COMPTES CONSOLIDÉS LÉGAUX

Le chiffre d'affaires du groupe Sporever qui n'intègre que 8 mois de l'activité du « pôle Panoramic » totalise 16 884 682 €. Il s'élevait à 7 008 607 € en 2005. Leur répartition par branche d'activité est la suivante :

En %	2006	2005
Presse écrite	29	42
Téléphonie sur mobile	23	24
Internet	26	20
Autres	22	14

En 2006, les charges d'exploitation se montent à 16 646 486 € dont 10 285 180 € d'autres achats et charges externes et 5 356 157 € de masse salariale contre respectivement 6 363 111 €, 4 272 094 € et 1 685 793 € en 2005.

Le résultat d'exploitation s'établit à +642 952 € en 2006 contre 769 772 € en 2005.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 64 075 € (49 148 € en 2005) et d'un résultat exceptionnel négatif de 126 059 € (positif de 249 628 € en 2005), le résultat avant amortissement des écarts d'acquisition et fonds de commerce ressort à 490 346 € (1 062 261 € en 2005), après comptabilisation d'un impôt sur les sociétés de 90 623 € (6 287 € en 2005).

Après dotation aux amortissements des écarts d'acquisition et fonds de commerce à hauteur de 249 951 € (95 269 € en 2005), le résultat net part du groupe s'établit à +240 395 € (966 992 € en 2005).

Les capitaux propres s'élèvent à 12 177 636 € (11 937 241 € en 2005) et les dettes financières se montent à 1 242 615 € (733 903 € en 2005).

La trésorerie nette ressort au 31 décembre 2006 à 5 430 944 € (4 634 739 € en 2005).

Le total du bilan s'établit à 20 962 776 € (17 543 078 € en 2005).

GRUPE SPOREVER

COMPTES CONSOLIDÉS PRO FORMA

Les comptes pro forma intègrent 12 mois d'activité de Sporever SA, d'Onlysport France, de Sporever Consulting SNC et du pôle Panoramic.

Dans ces conditions, le chiffre d'affaires de l'exercice 2006 s'est établi à 17 497 166 € et la production immobilisée à 250 070 €

contre un chiffre d'affaires de 13 668 058 € au 31 décembre 2005 et une production immobilisée de 172 816 €.

Le montant des charges d'exploitation ressort à 17 152 950 € dont 5 564 754 € de charges de personnel versus respectivement 12 315 217 € et 3 835 006 € au 31 décembre 2005.

Le résultat d'exploitation se monte donc à +756 020 € alors qu'il s'établissait à +1 613 849 € au 31 décembre 2005.

Compte tenu d'un résultat financier positif de 65 655 € et d'un résultat exceptionnel négatif de 126 474 €, le résultat avant amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce s'établit à +573 784 €, après un montant d'impôt sur les sociétés de 121 418 €.

Après amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce de 273 516 €, le résultat net part du groupe ressort au 31 décembre 2006 à +300 268 €.

Au 31 décembre 2005, le résultat financier s'établissait à 30 955 € et le résultat exceptionnel négatif à 8 003 €. Après prise en compte amortissement des écarts d'acquisition et des fonds de commerce de 251 284 € et d'un impôt sur les sociétés de 153 949 €, le bénéfice net se montait à 1 231 568 €.

Le montant des capitaux propres de groupe Sporever au 31 décembre 2006 totalise 12 130 067 € et le total du bilan 20 915 205 €.

Proposition d'affectation du résultat des comptes sociaux

Il est proposé d'affecter au report à nouveau la perte de l'exercice de 134 832 €. Aucune distribution de dividende n'a eu lieu en 2006, 2005 et 2004.

Filiales et participations

ONLYSPORT FRANCE SASU

Cette société exerce notamment les activités « internet, téléphonie sur mobile, presse traditionnelle avec les éditions But! ». Elle est détenue à 100 % par Sporever. Elle a connu au cours de l'exercice 2006 une augmentation sensible de son activité et en particulier des activités nouveaux media « internet et téléphonie sur mobiles ».

Son chiffre d'affaires annuel totalise au 31 décembre 2006 13 656 434 € contre 10 960 192 € au 31 décembre 2005.

Le résultat d'exploitation s'élève à 941 348 € contre 1 188 578 € au titre de l'exercice 2005.

Le résultat financier négatif de 352 600 € est composé essentiellement de la quote-part de 99,80 % dans le résultat négatif de Sporever Consulting pour 310 164 € mais aussi d'intérêt sur emprunts bancaires et de produits de cession de valeurs mobilières de placement. Après un résultat exceptionnel négatif de 127 165 € intégrant les dépréciations d'actifs liées au déménagement, le bénéfice net après des impôts de 7 500 € ressort à 454 082 € contre un bénéfice de 1 528 378 € au 31 décembre 2005.

Onlysport France est intégrée fiscalement dans le groupe fiscal dont Sporever est « tête de groupe » et ce de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2006.

SPOREVER CONSULTING

Cette société en nom collectif a été constituée en novembre 2005 avec un capital de 50 000 €, dans le cadre de la reprise des fonds de commerce des sociétés SportVista et Sport Academy.

Au titre de l'exercice 2006, le chiffre d'affaires ressort à 1 790 642 € nets de mandats (qui s'élèvent à 956 491 €).

Le résultat d'exploitation négatif s'élève à 285 630 €. Compte tenu d'un résultat financier négatif de 26 525 € et d'un résultat exceptionnel positif de 1 368 €, la perte nette s'élève à 310 786 €.

Sporever Consulting est détenue à hauteur de 99,80 % par Onlysport et pour le solde par Sporever SA.

Sporever Consulting est de fait intégrée dans le « groupe fiscal Sporever » car ses résultats sont fiscalement repris pour leurs parts respectives au sein de Onlysport et Sporever. De la même façon, d'un point de vue comptable, les résultats de Sporever Consulting sont repris pour leurs parts respectives au sein de Onlysport et Sporever.

PANORAMIC

Cette agence de photographie sportive numérique, leader en France, a été acquise par Groupe Sporever le 24 avril 2006 pour 1 500 000 €. Pour financer partiellement cette opération, un crédit de 800 000 € a été souscrit au taux fixe de 3,85 % sur 5 ans.

Au 31 décembre 2006, Panoramic est donc détenue à 100 % par Sporever SA.

Au titre de l'exercice 2006, le chiffre d'affaires ressort à 1 820 981 € (1 266 499 € sur 8 mois), le résultat d'exploitation à 271 483 € (154 392 € sur 8 mois). Compte tenu d'un résultat financier de 2 049 € (469 € sur 8 mois), d'un résultat exceptionnel négatif de 878 € (négatif de 464 € sur 8 mois) et d'une charge d'impôt de 93 593 € (61 598 € sur 8 mois), le bénéfice net s'élève à 179 062 € (92 799 € sur 8 mois).

Panoramic est en 2006 « tête de groupe » du groupe fiscal constituée d'elle-même et de sa filiale Panoramic Communication. En 2007, Panoramic sera intégrée fiscalement dans le « groupe fiscal Sporever » et ce de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2007.

PANORAMIC COMMUNICATION

Panoramic Communication SARL est détenue à 100 % par Panoramic. Cette filiale est spécialisée dans les photographies hors presse.

Au titre de l'exercice 2006, le chiffre d'affaires ressort à 391 800 € (298 557 € sur 8 mois), le résultat d'exploitation à 59 147 € (63 173 € sur 8 mois). Compte tenu d'un résultat financier de 3 947 € (3 947 € sur 8 mois), d'un résultat exceptionnel de 201 € (201 € sur 8 mois) et d'une charge d'impôt de 20 325 € (21 525 € sur 8 mois), le bénéfice net s'élève à 42 970 € (45 796 € sur 8 mois).

En 2006 Panoramic Communication était intégrée dans le « groupe fiscal Panoramic ». En 2007, Panoramic Communication sera intégrée fiscalement dans le « groupe fiscal Sporever » et ce de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2007.

SPOREVER INTERNATIONAL LTD

Sporever International Ltd a été constituée en Angleterre en novembre 2006 comme filiale à 100 % de Sporever SA. La société est dotée d'un capital de 100 000 livres sterling non appelé. La société n'a encore connu aucune activité.

Le tableau des filiales et participations vous est communiqué en annexe 1.

AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS

En 2006, Hachette Filipacchi Associés (HFA) et Sporever ont créé une société commune, la SEP. La SEP est une société en participation détenue à 50 % par HFA et à 50 % par Sporever SA, afin de développer, pour certaines marques d'HFA, une offre de services audiovisuels, spécialement conçus pour le téléphone mobile (informations pratiques, interviews de personnalités, couverture des événements, reportages, jeux). HFA en est le gérant mais les décisions sont prises en commun. Le chiffre d'affaires s'élève à 22 346 € au 31 décembre 2006. Compte tenu de charges d'exploitation de 165 404 €, le perte nette s'élève à 143 058 €. Ce résultat est essentiellement dû aux efforts de lancement de cette nouvelle activité. Cette perte est naturellement partagée à parts égales entre HFA et le Groupe Sporever.

PARTICIPATIONS CROISÉES

Néant.

PRISES DE PARTICIPATION ET DE CONTRÔLE

Les seules prises de participation et de contrôle en 2006 sont celles décrites ci-dessus, soit Panoramic et la SEP.

Panoramic, agence de photographie sportive numérique, leader en France, a été acquise par Groupe Sporever le 24 avril 2006 pour 1 500 000 €.

La SEP est une société en participation détenue à 50 % par HFA et à 50 % par Sporever SA.

Activité de la société et du groupe en matière de recherche et de développement

Sporever est une holding animatrice et n'exerce donc pas d'activité en matière de recherche et de développement.

Au niveau des comptes consolidés, 250 070 € ont été immobilisés sur l'exercice et correspondent aux frais de développement ou refonte des sites Jeux365, Football365.fr et Sport365.fr.

Information sur les risques et incertitudes auxquels la société est confrontée

RISQUES COMMERCIAUX

Les principaux risques et incertitudes auxquels le groupe Sporever pourrait être confronté sont ceux évoqués dans le prospectus simplifié d'introduction en bourse.

Aucun changement notable n'est à signaler.

RISQUES FINANCIERS

Le groupe n'est pas confronté à des risques de change, la quasi-totalité de son chiffre d'affaires étant réalisée en euros.

La trésorerie disponible fait l'objet de placements à court terme sans risques.

L'inventaire du portefeuille de valeurs mobilières et des disponibilités est communiqué en annexe 2.

Le risque de taux est également minime eu égard au faible niveau d'endettement et au fait que les deux premiers emprunts bancaires dont la rémunération est indexée sur un taux variable sont capés et que le troisième emprunt de 800 000 €, souscrit en 2006 l'a été au taux fixe de 3,85 % sur 5 ans. Ceci couvre ainsi le groupe contre toute évolution défavorable desdits taux sur la durée de vie des emprunts.

RISQUE SUR LES ACTIONS

Néant, aucune action Sporever n'étant détenue en auto-contrôle. Par ailleurs, le groupe Sporever ne détient pas de titres d'autres sociétés cotées.

Perspectives

Le groupe Sporever repose sur deux segments d'activité en très forte croissance et dont la structure de coûts est essentiellement fixe : l'internet et la téléphonie mobile.

Ces deux segments d'activité représentent presque 50 % du chiffre d'affaires du groupe tandis que l'activité de presse traditionnelle (journal But!) devrait voir sa part du chiffre d'affaires diminuer substantiellement dans les exercices à venir.

Même si le groupe possède une visibilité limitée sur son activité, le taux de croissance du chiffre d'affaires devrait continuer à un rythme soutenu en particulier dans le secteur des nouveaux médias.

Événements survenus depuis la clôture de l'exercice

Groupe Sporever a remporté l'appel d'offres organisé par la Football Association Premier League Limited portant sur les droits internet en différé et les droits mobiles en quasi-direct du championnat de football anglais. Ces droits portent sur les trois prochaines saisons.

Pour la première fois, un éditeur proposera tout le championnat anglais aux internautes français sur internet, et en quasi-direct sur le téléphone mobile. Ces droits viendront enrichir considérablement l'offre de Football365.fr et Sport365.fr et devraient permettre d'augmenter les audiences de manière significative dès le deuxième semestre 2007.

Cette offre unique et exclusive prendra la forme d'un site internet haut débit dédié au football anglais et intégrant les images des matches mais aussi plusieurs services à forte valeur ajoutée (jeux, pronostics, interviews de consultants, statistiques, etc.). Sur les téléphones mobiles, les fans pourront regarder à la demande les buts de leur équipe préférée quelques minutes après qu'ils soient réellement marqués.

Dans le cadre de cet appel d'offre, Sporever a la possibilité de sous licencier tout ou partie du contenu à des tiers afin d'assurer une couverture aussi large que possible du football anglais. Un accord a déjà été conclu avec Orange, partenaire historique du Groupe Sporever.

Actionnariat et bourse

1- RÉPARTITION DE L'ACTIONNARIAT

Les actions Sporever sont cotées depuis le 18 juillet 2005 sur le compartiment Alternext de la Bourse de Paris.

Actuellement le capital de la société se compose de 2 225 695 actions de 2,50 € de nominal chacune.

Conformément aux dispositions de l'article L 233-13 du Code de Commerce et compte tenu des informations reçues en application de ladite Loi, nous vous indiquons ci-après l'identité des actionnaires possédant plus du 1/20^e, du 1/10^e, des 3/20^e, du 1/5^e, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers ou des 19/20^e du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Les actionnaires nominatifs détenant plus de 5 % du capital sont les suivants :

	Nombre de titres	% du capital	% des droits de vote
Atlas Sport Belgium	834 953	37,51	37,51
Orange France	276 546	12,43	12,43

Monsieur Patrick Chêne détient 4,30 % du capital avec 95 742 actions et a donc franchi le seuil de 5 % à la baisse.

Le président-directeur général et le directeur général délégué ont cédé respectivement 66 667 actions et 33 333 actions depuis l'introduction en bourse.

2 - ACHAT PAR LA SOCIÉTÉ DES SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-210 du Code de Commerce, nous vous informons que la société SPOREVER ne détient aucune action propre.

Il n'y a pas eu de franchissement de seuils déclaré au cours de l'exercice 2006 autre que celui mentionné ci-dessus.

Participation des salariés au capital de la société

Au 31 décembre 2006, les salariés de la société ou des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L.225-180 du Code de commerce ne détiennent collectivement aucune action de la société faisant l'objet d'une gestion collective ou dont ils n'ont pas la libre disposition.

Conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce

Toutes les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce ont été portées à la connaissance des commissaires aux comptes afin que ces derniers établissent leur rapport spécial qui sera porté à votre connaissance

Résultat des 5 derniers exercices

Cf. annexe 3.

Mandats et rémunérations

1 - MANDATS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats qu'ils occupent vous est donnée en annexe 4.

Deux nouveaux administrateurs ont été nommés au cours de l'exercice 2006 : Monsieur Gilles Dumas, actuel directeur marketing de Groupe Sporever et Monsieur Geoffroy Roux de Bézieux, directeur général de Virgin Mobile. Leurs mandats arriveront à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2008 à tenir en 2009.

Monsieur Julien Billot a quitté ses fonctions en tant que personne physique représentant Orange France le 27 novembre 2006.

2 - RÉMUNÉRATIONS

Les administrateurs n'ont perçu aucune rémunération au titre de leur mandat au titre de 2006.

La liste des mandats qu'ils occupent vous est donnée en annexe 4.

Le président-directeur général ainsi que le directeur général délégué ne sont pas titulaires d'un contrat de travail au sein de la société Sporever SA ; leur rémunération au titre de leur fonction au sein du groupe vous est communiquée en annexe 4.

Situation des mandats des commissaires aux comptes et honoraires versés

Les commissaires aux comptes titulaires et suppléants ont été nommés lors de la constitution de la société en juin 2005 et pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

Les honoraires versés aux commissaires aux comptes au cours de l'exercice vous sont donnés en annexe 5.

Intéressement des mandataires sociaux et des salariés

ACTIONS GRATUITES ET STOCK OPTIONS PLAN 2006

Faisant usage des délégations votées lors de l'assemblée générale mixte du 19 juin 2006, le conseil d'administration dans sa séance du 13 octobre 2006 a décidé d'attribuer gratuitement des droits à recevoir des actions au profit de certains membres du personnel et mandataires du groupe Sporever.

La totalité des autorisations données, soit un total de 111 284 droits à recevoir gratuitement des actions a été octroyée.

Il est rappelé que l'attribution desdites actions aux bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de deux années soit le 13 octobre 2008 ; de plus les bénéficiaires devront encore conserver lesdites actions pendant la durée minimale de deux ans soit jusqu'au 13 octobre 2010 à compter de l'attribution définitive desdites actions.

La lecture des rapports du conseil concernant cette attribution vous sera faite en séance.

Ce nouveau plan 2006 complète le plan 2005 : en effet le conseil d'administration dans sa séance du 18 juillet 2005 avait attribué 111 284 droits à recevoir gratuitement des actions au profit de certains membres du personnel et mandataires du groupe Sporever, l'attribution desdites actions aux bénéficiaires ne devenant définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de deux années soit le 18 juillet 2007, les bénéficiaires devant encore conserver lesdites actions pendant la durée minimale de deux ans soit jusqu'au 18 juillet 2009 à compter de l'attribution définitive desdites actions.

Contrôle interne

Le rapport du président du conseil sur les procédures de contrôle vous est communiqué en annexe 6.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK CHÈNE, *président*

Annexe 1

FILIALES ET PARTICIPATIONS

En €	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus	
				Brute	Nette
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %					
Onlysport France	4 488 745 €	1 428 869	100 %	4 488 745	4 488 745
Panoramic	100 000 €	197 871	100 %	1 500 000	1 500 000
Sporever International ltd	100 000 £		100 %		
AUTRES PARTICIPATIONS					
Sporever Consulting	50 000 €		0,20 %	100	100

En €	Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Montants des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
FILIALES DÉTENUES À PLUS DE 50 %					
Onlysport France	1 008 961		13 656 434	454 082	0
Panoramic			1 820 981	179 062	0
AUTRES PARTICIPATIONS					
Sporever Consulting	657 951		1 790 642	-310 786	0

Annexe 2

VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPONIBILITÉS

En €	31/12/06
SICAV	4 519 575
Valeurs mobilières de placement brutes	4 519 575
Intérêts courus non échus sur VMP	
Valeurs mobilières de placement nettes	4 519 575
Disponibilités	927 986
Total de la trésorerie active	5 447 561
Solde créditeurs de banque	26 961
Intérêts courus non échus passif	8 935
Total de la trésorerie passive	35 896
Total de la trésorerie nette	5 411 665

Annexe 3

RÉSULTATS FINANCIERS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Comptes légaux	Sporever		Groupe Sporever	
	31/12/05*	31/12/06	31/12/05*	31/12/06
CAPITAL				
Nombre d'actions à l'ouverture	2 106 956	2 225 695	2 106 956	2 225 695
Valeur nominale	2,50	2,50	2,50	2,50
Nombre d'actions émises dans l'exercice	118 739		118 739	
Valeur nominale	2,50		2,50	
Nombre d'actions à la clôture	2 225 695	2 225 695	2 225 695	2 225 695
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE				
Chiffre d'affaires hors taxes	80 925	437 500	7 008 607	16 884 682
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	-366 608	-278 151	1 136 725	882 593
Impôt sur les bénéfices	207 241	0	6 287	90 623
Participation des salariés				
Résultat après impôts, amortissements et provisions	-573 849	-134 832	966 992	240 395
Résultat distribué				
RÉSULTAT PAR ACTION (EN €)				
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	-0,26	-0,12	0,51	0,36
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	-0,26	-0,12	0,43	0,11
PERSONNEL				
Effectif moyen	6	6	60	80
Montant de la masse salariale	56 694	281 728	1 221 979	3 852 201
Montant des charges sociales	20 586	122 638	463 815	1 503 955

* Création de la société Sporever en juin 2005.

Comptes consolidés pro forma	* 31/12/02	* 31/12/03	** 31/12/04	*** 31/12/05	*** 31/12/06
SITUATION FINANCIÈRE EN FIN D'EXERCICE					
Nombre d'actions composant le capital	4 000	1 400 101	1 400 101	2 106 956	2 225 695
Valeur nominale	3,21	3,21	3,21	2,50	2,50
Nombre d'actions émises dans l'exercice	1 396 101			118 739	
Valeur nominale				2,50	2,50
Nombre d'actions remboursées dans l'exercice					
Nombre d'actions ordinaires existantes	1 400 101	1 400 101	1 400 101	2 225 695	2 225 695
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
Chiffre d'affaires hors taxes	4 790 121	3 464 464	9 718 269	13 668 058	17 497 166
Résultat avant impôts, participation des salariés, dotations aux amortissements et provisions	697 883	-261 215	687 173	1 847 414	1 004 755
Impôt sur les bénéfices			8 972	153 949	121 418
Participation des salariés					
Résultat après impôts, amortissements et provisions	50 638	-600 430	446 571	1 231 568	300 268
Résultat distribué					
RÉSULTAT DES OPÉRATIONS RÉDUIT À UNE SEULE ACTION (EN €)					
Résultat après impôts et participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	0,50	-0,19	0,50	0,76	0,40
Résultat après impôts, participation des salariés, amortissements et provisions	0,04	-0,43	0,32	0,66	0,26
PERSONNEL					
Effectif moyen	57	41	46	70	80
Montant de la masse salariale	1 293 385	1 409 150	2 030 857	2 779 563	3 999 109
Montant des charges sociales	476 930	555 816	788 003	1 055 443	1 565 645

* Comptes sociaux. — ** Exercice caractérisé par la fusion-absorption de la société Foot Édition avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2004. — *** Comptes pro forma.

Annexe 4

LISTE DES MANDATS SOCIAUX EXERCÉS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE SPOREVER AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2006 ET RÉMUNÉRATIONS VERSÉES

Composition du conseil d'administration

Membres	Fonction	Fin de mandat à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes
Patrick Chêne	Président-directeur général	2007
Jacques-Henri Eyraud	Directeur général délégué	2007
Joël Besse		2007
Orange France	Représentée par Julien Billot	2007
Gilles Dumas		2008
Geoffroy Roux de Bézieux		2008

Patrick Chêne, Jacques-Henri Eyraud, Joël Besse et Orange France ont été nommés le 10 juin 2005 ; leur mandat prendra fin à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2007.

Suite à son départ d'Orange France, Julien Billot a démissionné en date du 27 novembre 2006.

Gilles Dumas et Geoffroy Roux de Bézieux ont été nommés le 19 juin 2006 ; leur mandat prendra fin à l'issue de l'AGO statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2008.

Liste des autres mandats exercés

Patrick Chêne

- Président d'Onlysport France ;
- Représentant d'Onlysport, Gérante de Sporever Consulting SNC ;
- Président de Panoramic ;
- Gérant de Panoramic Communication.

Jacques-Henri Eyraud

Néant.

Joël Besse

- Novexel SA ;
- Shogoo Pharmaceuticals KK ;
- Xytis Pharmaceuticals Inc.

Gilles Dumas

Néant.

Geoffroy Roux de Bezieux

- Budgetecom SA ;
- Micromania SAS ;
- Parrot SA ;
- Seloger.com SA.

Rémunération des Organes de direction

Aucune rémunération n'a été versée aux administrateurs au titre de leur mandat au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Dirigeants	Rémunérations fixes en €	
	2006	2005
Patrick Chêne, président-directeur général	251 587	217 221
Jacques-Henri Eyraud, directeur général délégué	180 000	151 108

Annexe 5

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En 2006	En K€	En %
Commissariat aux comptes et certification des comptes sociaux	60,0	100
Autre	0,0	0
Total	60,0	100,00

Annexe 6

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Article L.225-37 du Code de commerce)

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce, nous vous rendons compte aux termes du présent rapport :

- des conditions de préparation et d'organisation des travaux de votre conseil d'administration (le « conseil ») ;
- des procédures de contrôle interne mises en place par la société Sporever (la « société ») ;
- des limitations apportées par le conseil aux pouvoirs de la direction générale.

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration

1.1. Composition du conseil

Nous vous rappelons que votre conseil est actuellement composé de six membres. La liste des administrateurs incluant les fonctions exercées dans d'autres sociétés est précisée dans le rapport de gestion de la société.

1.2. Fréquence des réunions

L'article 14 des statuts prévoit que le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige.

Ainsi, au cours de l'exercice écoulé, votre conseil s'est réuni neuf fois :

- le 5 janvier 2006
- le 22 février 2006
- le 31 mars 2006
- le 3 mai 2006
- le 19 juin 2006
- le 6 septembre 2006
- le 13 octobre 2006
- le 23 novembre 2006
- le 6 décembre 2006

Les ordres du jour ont porté principalement sur :

- l'examen et l'arrêté des comptes annuels et consolidés ; ainsi que les comptes semestriels ;
- l'analyse de l'activité et des perspectives ;
- l'examen des projets de croissance externe et des partenariats stratégiques ;
- la mise en place du deuxième plan d'actions gratuites.

1.3. Convocations des administrateurs

Les administrateurs ont été régulièrement convoqués, l'article 14 des statuts autorisant tout moyen de convocation y compris verbal.

1.4. Information des administrateurs

Tous les documents et informations nécessaires à la mission des administrateurs leur ont été communiqués dans les délais voulus.

1.5. Tenue des réunions

Les réunions du conseil se déroulent au siège social de la société ou dans tout autre lieu mentionné dans la convocation.

1.6. Procès-verbaux des réunions

Les procès-verbaux des réunions du conseil sont établis à l'issue de chaque réunion et communiqués sans délai à tous les administrateurs.

Limitation des pouvoirs du Président

Pouvoirs du président-directeur général

Le conseil d'administration du 10 juin 2005 a précisé les opérations devant être soumises à autorisation préalable du conseil, sans que ces restrictions aux pouvoirs du président puissent être opposables aux tiers :

- un engagement quel qu'en soit la nature (les opérations d'affacturage étant toutefois exclues) qui excéderait, pour un même exercice social, en une ou plusieurs fois, la somme d'un million (1 000 000) d'euros ;
- une acquisition de tout actif immobilisé corporel ou incorporel dont le prix serait supérieur ou égal à un million (1 000 000) d'euros ;
- un transfert sous quelle que forme que ce soit ou un nantissement de tout actif immobilisé corporel ou incorporel de la société d'une valeur supérieure ou égale à un million (1 000 000) d'euros.

Le président-directeur général est autorisé, pour une durée d'un an, à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la société, dans la limite d'un montant global d'un million (1 000 000) d'euros.

Par dérogation aux dispositions ci-dessus, pour une durée d'un an, le président-directeur général est autorisé à donner, à l'égard des administrations fiscales et douanières, des cautions, avals ou garanties au nom de la société, sans limite de montant.

Pouvoirs du directeur général délégué

Monsieur Jacques-Henri Eyraud dispose, à l'égard des tiers, des mêmes pouvoirs et restrictions que le directeur général.

Procédures de contrôle interne

2.1. Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne

Nous vous rappelons que les procédures de contrôle interne dans la société ont notamment pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

L'un des objectifs du système de contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques résultant de l'activité de l'entreprise et les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

2.2. Description de l'environnement de contrôle interne

2.2.1. Les organes de contrôle

La direction générale

La direction générale composée du président-directeur général et du directeur général délégué de Sporever assure la direction opérationnelle de la société.

La direction générale a pour mission spécifique la définition de la stratégie, la politique générale, la fixation et le suivi des objectifs, les plans d'actions et les modes de financement.

Le comité de direction

Outre le président-directeur général et le directeur général délégué, il est composé des principaux directeurs du groupe Sporever :

- le directeur Administratif et Financier ;
- le directeur Marketing ;
- le directeur Commercial ;
- le directeur Nouveaux médias ;
- le directeur de Sporever Consulting ;
- le responsable éditorial ;

Le comité se réunit chaque semaine et assiste la direction générale sur l'ensemble des points concernant la gestion de la société.

La direction financière

La direction financière a pour mission de gérer la trésorerie, de superviser la gestion comptable, de produire les éléments nécessaires au reporting et à l'établissement des comptes sociaux comme consolidés. La direction financière est rattachée à la direction générale.

2.2.2. La maîtrise des risques

La politique de management des risques consiste essentiellement à identifier certaines opérations significatives susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine et les résultats de la société et à les faire valider par la direction générale.

2.3. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable

2.3.1. Gestion de la trésorerie et délégation de signature

Seuls Messieurs Patrick Chêne et Jacques-Henri Eyraud disposent de la signature sur les comptes bancaires de la société leur permettant d'effectuer toute opération sans limitation de montant.

Il a par ailleurs été mis en place pour deux collaborateurs de la société, un système de délégation de signature. Toutefois, au-delà de 2 000 €, une signature conjointe de ces deux personnes est impérative pour engager la société.

2.3.2. Établissement des comptes sociaux et consolidés

Sporever dispose des ressources internes pour assurer la tenue de sa comptabilité. Elle bénéficie en outre en fonction de ses besoins de l'assistante et de la supervision de cabinets d'expertises comptables. Les opérations d'évaluation des activités (Impairment test) et de consolidation ainsi que la production des comptes consolidés et des annexes sont réalisées au siège administratif et auditées par les commissaires aux comptes avant publication.

Annexe 7

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES DÉLÉGATIONS EN COURS DE VALIDITÉ RELATIVES AUX AUGMENTATION DE CAPITAL ACCORDÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nature de la délégation	Date de l'AG	Durée	Plafond	Utilisation au cours de l'exercice écoulé
Autorisation d'augmenter le capital social par émission, avec maintien du droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital	27 juin 2005	26 mois	1 500 000 €	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par émission, sans droit préférentiel de souscription, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou l'émission de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance en faisant publiquement appel à l'épargne	27 juin 2005	26 mois	1 500 000 €	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfiques ou autres	27 juin 2005	26 mois	1 500 000 €	Non
Autorisation pour augmenter le capital social par émission d'actions réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers	27 juin 2005	26 mois	1 500 000 €	Non
Autorisation pour augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription	27 juin 2005	26 mois	1 500 000 €	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par émission d'actions nouvelles souscrites par exercice d'options de souscription	27 juin 2005	26 mois	5 % du capital social	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission au profit des bénéficiaires d'actions gratuites nouvelles à émettre à l'issue de la période d'acquisition	27 juin 2005	26 mois	5 % du capital social	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par émission d'actions nouvelles souscrites par exercice d'options de souscription	19 juin 2006	26 mois	2 % du capital social	Non
Autorisation d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes d'émission au profit des bénéficiaires d'actions gratuites nouvelles à émettre à l'issue de la période d'acquisition	19 juin 2006	26 mois	5 % du capital social	Non

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PATRICK CHÈNE

compte de résultat consolidé pro forma

En €	2006	2005
Chiffre d'affaires	17 497 166	13 668 058
Production immobilisée	250 070	172 876
Subventions d'exploitation	1 380	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	17 023	84 993
Autres produits	143 330	3 139
Produits d'exploitation	17 908 969	13 929 066
Achats de marchandises	414 197	400 723
Variation des stocks	5 934	- 38 580
Achats de sous-traitances	5 505 695	3 904 331
Achats non stockés de matières et fournitures	105 775	86 032
Services extérieurs	4 959 353	3 701 219
Impôts, taxes et versements assimilés	285 688	194 763
Charges de personnel	5 564 754	3 835 006
Dotations aux amortissements et aux provisions	309 553	210 613
Autres charges	2 000	21 110
Charges d'exploitation	17 152 949	12 315 217
Résultat d'exploitation	756 020	1 613 849
Produits financiers	113 351	81 440
Charges financières	47 695	50 485
Résultat financier	65 655	30 955
Résultat courant avant impôts	821 675	1 644 804
Produits exceptionnels	153 727	5 824 356
Charges exceptionnelles	280 204	5 832 359
Résultat exceptionnel	- 126 473	- 8 003
Impôts sur les bénéfices	121 418	153 949
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires	573 784	1 482 852
Amortissements des écarts d'acquisition et fonds de commerce	273 516	251 283
Résultat net (part du groupe)	300 268	1 231 569
Résultat par action (1)	0,13	0,55
Résultat dilué par action (2)	0,12	0,53

(1) ce montant est égal au résultat du groupe divisé par le nombre d'actions en circulation (2 225 695 actions)

(2) ce montant est égal au résultat du groupe divisé par le nombre d'actions en circulation augmenté du nombre d'actions à créer en cas d'attribution définitive de l'intégralité des actions gratuites (222 568 actions en cumulé au 31 décembre 2006 et 111 284 actions au 31 décembre 2005).

bilan consolidé pro forma

Actif

En €			31/12/06	31/12/05
	Brut	Amort./Prov.	Net	Net
Écart d'acquisition	1 214 876	121 488	1 093 388	1 154 133
Frais de développement	1 660 492	1 324 733	335 759	6 112
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels	582 955	125 837	457 118	478 627
Fonds commercial	4 255 425	403 311	3 852 114	4 064 885
Immobilisations incorporelles en cours				166 000
Installations techniques, matériel et outillage	73 275	66 009	7 266	34 531
Autres immobilisations corporelles	758 653	378 870	379 783	291 116
Participations	615		615	4 003
Autres titres immobilisés	253 758		253 758	253 758
Autres immobilisations financières	212 446		212 446	114 274
Actif immobilisé	9 012 495	2 420 248	6 592 247	6 562 439
Matières premières et autres approvisionnements	50 224		50 224	44 953
En-cours de production (biens et services)				187 376
Marchandises	18 500		18 500	30 065
Créances clients et comptes rattachés	6 862 135	194 388	6 667 747	5 637 866
Autres créances	1 804 865		1 804 865	2 624 058
Valeurs mobilières de placement	4 519 575		4 519 575	3 260 028
Disponibilités	927 986		927 986	691 396
Charges constatées d'avance	334 065		334 065	109 923
Actif circulant	14 517 350	194 388	14 322 962	12 585 305
Total actif	23 529 845	2 614 636	20 915 209	19 152 744

Passif

En €	31/12/06	31/12/05
Capital social	5 564 238	5 564 238
Primes liées au capital	4 849 588	4 849 588
Réserves	1 415 975	184 406
Résultat groupe	300 268	1 231 569
Capitaux propres du groupe	12 130 069	11 829 801
Provisions pour risques	25 500	35 471
Provisions pour charges	153 194	128 044
Provisions pour risques et charges	178 694	163 515
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 242 615	733 903
Emprunts et dettes financières divers	24 326	25 016
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 578 135	3 227 358
Dettes fiscales et sociales	2 317 005	1 716 686
Autres dettes d'exploitation	158 375	231 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	752 381	753 813
Produits constatés d'avance	533 609	471 149
Dettes	8 606 446	7 159 428
Total passif	20 915 209	19 152 744

flux de trésorerie consolidés pro forma

En €	2006
Résultat de l'exercice	300 268
Amortissements et provisions (dotations nettes des reprises)	566 047
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	140 062
Marge brute d'autofinancement	1 006 377
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	169 704
Flux net de trésorerie généré par l'activité	836 673
Cessions d'immobilisations corporelles	2 500
Cessions ou réductions d'immobilisations financières	853 212
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	259 005
Acquisitions d'immobilisations corporelles	325 427
Acquisitions d'immobilisations financières	97 996
Flux net de trésorerie lié aux opérations lié opérations d'investissement	173 284
Augmentation des dettes financières	804 600
Remboursement des dettes financières	318 420
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	486 180
Variation de la trésorerie	1 496 137
Trésorerie à l'ouverture	3 951 424
Trésorerie à la clôture	5 447 561

annexe aux comptes consolidés pro forma

1. Généralités

Sporever est une société anonyme de droit français, soumise à la réglementation sur les sociétés commerciales en France. Sporever a été constituée le 16 juin 2005 pour une durée de 99 années et son siège social est situé 34 bis avenue Bernard Palissy 92210 Saint-Cloud.

Sporever a pour objet la prise de tous intérêts et participations dans toutes sociétés.

Groupe Sporever est aujourd'hui l'un des principaux acteurs de l'information sportive sur les nouveaux media.

Il vise à répondre aux besoins du nouveau consommateur d'informations sportives, quel que soit le lieu où il se trouve.

Groupe Sporever est également présent dans l'information sportive écrite, grâce au journal But! spécialisé dans le football.

Groupe Sporever est coté sur le marché Alternext de la Bourse de Paris depuis juillet 2005.

L'exercice social des sociétés consolidées coïncide avec l'année civile.

1.1. CONTEXTE DE L'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

Du fait de l'acquisition en avril 2006 de la société Panoramic et afin de refléter l'activité économique du groupe Sporever, des comptes consolidés pro forma ont été élaborés.

Ils ont été établis selon les « nouvelles règles et méthodes relatives aux comptes consolidés » approuvées par arrêté du 22 juin 1999 portant homologation du règlement 99-2 du Comité de réglementation comptable. Aucune incidence particulière sur les comptes n'est à mentionner.

1.2. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les sociétés retenues en consolidation, sont celles dans lesquelles Sporever détient directement ou indirectement le contrôle. Toutes les filiales étant détenues directement ou indirectement à 100 %, la méthode d'intégration globale a été appliquée.

Les sociétés consolidées sont les suivantes :

Société	Siège social	Siret	Méthode de consolidation	% d'intérêt au 31/12/06
Onlysport SAS	235, avenue Le Jour se Lève, 92651 Boulogne cedex	432 067 601 00059	Intégration globale	100
Sporever Consulting SNC	235, avenue Le Jour se Lève, 92651 Boulogne cedex	487 741 001 00043	Intégration globale	100
Panoramic	235, avenue Le Jour se Lève, 92651 Boulogne cedex	394 995 591 00044	Intégration globale	100
Panoramic Communication	235, avenue Le Jour se Lève, 92651 Boulogne cedex	429 576 143 00029	Intégration globale	100
Sporever International Ltd	55 Grosvenor Street London W1K 3BW, England	Certificate 599 27 90	Intégration globale	100
Sporever SA	34 bis avenue Bernard Palissy 92210 Saint-Cloud	482 877 388 00017	Intégration globale	100

Onlysport a été immatriculée le 9 août 2000.

Sporever Consulting a été constituée en novembre 2005 et immatriculée le 23 décembre 2005. Cette société en nom collectif a acquis le 9 novembre 2005 les fonds de commerce des sociétés SportVista et Sport Academy.

Panoramic a été immatriculée le 11 mai 1994

Panoramic Communication a été immatriculée le 20 février 2000.

Sporever International Ltd a été immatriculée le 8 novembre 2006

Sporever a été immatriculée le 16 juin 2005.

1.3. CONVENTIONS RETENUES POUR L'ÉLABORATION DES COMPTES CONSOLIDÉS PRO FORMA

Les comptes consolidés pro forma de l'exercice 2006 sont établis sur la base de 12 mois pour l'ensemble des sociétés y compris Panoramic et Panoramic Communication. Légalement Panoramic a été acquise le 24 avril 2006. Les comptes consolidés pro forma de l'exercice 2005 sont établis sur la base de 12 mois pour l'ensemble des sociétés y compris Panoramic et Panoramic Communications. A l'exception de Sporever Consulting qui a été constituée en novembre 2005.

2. Principes comptables

Les comptes consolidés pro forma sont élaborés et présentés conformément aux règles du Plan Comptable Général dans le respect de prudence, de l'indépendance des exercices et de la continuité d'exploitation.

Les sociétés du groupe appliquent à compter du 1^{er} janvier 2005 le règlement CRC 2004-06 relatif à la définition, l'évaluation et la comptabilisation des actifs et le règlement CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et la dépréciation des actifs.

2.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Écarts d'acquisition

La différence constatée entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition.

Au titre des comptes consolidés pro forma établis au 31 décembre 2004, un goodwill a été calculé afin de tenir compte du différentiel existant entre la valeur d'apport des titres Onlysport France soit 4 488 745 € et les actifs et passifs identifiés de cette même société au 31 décembre 2004 soit 4 389 235 €, soit un goodwill de 99 510 €. Cet écart d'acquisition est amorti sur 20 ans

Un écart d'acquisition a été calculé afin de tenir compte du différentiel existant entre la valeur d'apport des titres Panoramic soit 1 521 666 € et les actifs et passifs identifiés de cette même société au avril 2006 soit 406 300 €, soit un goodwill de 1 115 366 €.

Cet écart d'acquisition est amorti sur 20 ans.

Le Groupe procède à chaque clôture à des tests d'évaluation de ses écarts d'acquisition. Après comparaison de la valeur actualisée des flux de trésorerie avec la valeur des écarts d'acquisition dans les comptes, un amortissement exceptionnel est constaté, le cas échéant, afin de ramener ces derniers à leur juste valeur.

Le principal critère retenu est l'actualisation des flux de trésorerie d'exploitation attendus sur la base de données prévisionnelles à 3 ans et d'une valeur terminale. Le processus d'établissement des business plan est uniformisé pour l'ensemble des filiales du Groupe. Il s'appuie sur l'analyse prévisionnelle faite par les directeurs de chaque branche d'activité. Leurs budgets sont revus par la direction générale du groupe.

En conclusion, au 31 décembre 2006, les tests d'impairment n'indiquent pas que les écarts d'acquisition soient surévalués et en conséquence aucune dépréciation ou aucun amortissement complémentaire n'a été enregistré.

Frais de recherche et développement

Les coûts de développement, de design, de programmation, notamment de sites web sont inscrits à l'actif du bilan, dans les postes « Frais de développement » ou « Immobilisations incorporelles en cours » selon que les fonctionnalités développées soient opérationnelles ou non à la date de clôture.

Les coûts initiaux de création du site « sporever.fr » d'un montant de 1 237 545 € étaient totalement amortis au 31 décembre 2003. Depuis les sites ont régulièrement fait l'objet de rénovation ou de refonte ou de nouveaux sites ont été créés. En particulier en

2006, un nouveau site « Jeux 365 » a été mis en ligne effective en avril 2006 et les sites « Sport365.fr » et « Football365.fr » ont fait l'objet d'améliorations avec adjonction de nouvelles fonctionnalités.

Fonds commerciaux

Les fonds de commerce sont assimilés à des écarts d'acquisition et inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition sauf le fonds de commerce de Foot Édition qui figure pour sa valeur réévaluée en raison de l'opération de fusion avec Onlysport France intervenue en décembre 2004.

Ces fonds de commerce sont amortis sur 20 ans.

Il est procédé au même test que celui pratiqué sur les écarts d'acquisition et au 31 décembre 2006, ces tests n'indiquent pas que les fonds commerciaux soient surévalués et en conséquence aucune dépréciation ou aucun amortissement complémentaire n'a été enregistré.

Logiciels

Les logiciels sont amortis linéairement sur 1 et 5 ans.

Marques

Les marques ne sont pas amorties.

2.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achats et frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Amortissements

Les éléments d'actif immobilisés font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée et les conditions estimées d'utilisation des biens. Ceux-ci correspondent généralement à :

	Mode	Durée
Agencements, installations techniques et générales	Linéaire	8 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Mobilier	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	3 ans

Travaux en cours

Les travaux en cours sont évalués à partir de la comptabilité analytique. Ils comprennent le prix d'achat et les frais accessoires directs et indirects de production (hors coûts sociaux). Ils sont évalués dossier par dossier. Ils sont intégrés en compte de résultat au 31 décembre en fonction de l'avancement des travaux pour chaque dossier traité.

Une provision pour dépréciation des travaux en cours égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le prix de vente négocié est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

2.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Elles sont essentiellement composées de dépôts et cautionnements.

2.4. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les provisions pour litiges prud'homaux ou commerciaux sont déterminées à partir des recommandations émanant des conseils en charge de ces dossiers, et de l'appréciation du risque par le management.

2.5. ACTIF CIRCULANT

2.5.1. Stocks

Les stocks sont évalués à leur coût de revient selon la méthode du FIFO. Ils sont notamment constitués de papier destiné aux différentes publications But!

Une provision pour dépréciation est enregistrée en fonction de la valeur de réalisation des stocks et de leur utilisation probable.

2.5.2. Créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale historique.

Les créances en devises sont converties en euro sur la base du cours constaté au 31 décembre 2006.

Une provision pour dépréciation des créances est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, sur la base d'une revue des risques individuels.

2.5.3. Imposition différée active

Un impôt différé actif a été comptabilisé en 2005 pour 207 K€, soit 621 K€ en base, pour compenser la charge d'impôt liée à la comptabilisation, par imputation directe sur les capitaux propres, des frais supportés dans le cadre des opérations de restructuration du groupe Sporever préalablement à son introduction en bourse et d'une partie des frais liés à cette dernière opération.

En 2006, dans le cadre de l'opération d'acquisition de Panoramic, un impôt différé actif a été comptabilisé pour 10 833 € en contrepartie de l'imputation sur le coût d'acquisition de l'impôt différé actif relatif au report déficitaire généré par les coûts d'acquisition.

Ces impôts différés actifs sont supportés par les perspectives bénéficiaires du groupe à court terme.

2.6. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire des titres pour chaque ligne établie sur la base du dernier cours constaté avant la clôture est inférieure au prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée.

Les plus values latentes calculées à partir du cours au 31 décembre 2006 ne sont pas comptabilisées en compte de résultat. Elles sont cependant réintégrées dans le calcul du résultat fiscal.

2.7. PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges exceptionnels sont constitués des éléments significatifs qui, en raison de leur nature, de leur caractère inhabituel et de leur non-réurrence, ne peuvent être considérés comme inhérents à l'activité opérationnelle de la société.

2.8. RECONNAISSANCE DU REVENU

Le chiffre d'affaires est présenté hors taxes et après déduction des rabais, remises et ristournes accordées.

Il se compose des éléments suivants :

a) Presse But!

- Le chiffre d'affaires est reconnu lors de la diffusion des magazines dans les points de vente. L'état des ventes est communiqué à la société par les NMPP qui édite des comptes rendus d'opération périodiques. L'état des ventes est fait individuellement pour chaque magazine et pour chaque numéro.
- Le chiffre d'affaires provenant des abonnements n'intègre que la quote-part correspondant aux exemplaires livrés au cours de l'exercice, les exemplaires non encore servis étant comptabilisés en produits constatés d'avance.
- Le chiffre d'affaires relatif à la publicité est reconnu lors de la diffusion des magazines dans les points de vente.

b) Œuvres audiovisuelles

- Le chiffre d'affaires est enregistré lors de la remise du « Prêt A Diffuser » à la chaîne de télévision. Les programmes réalisés ou en cours de réalisation pour lesquels le PAD n'aurait pas été livré à la date de clôture sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

c) Vente d'espaces publicitaires sur sites internet

La tarification des ventes d'espaces publicitaires repose sur plusieurs modèles :

- Ventes au CPM (coût par mille impression)
- Ventes au CPC (coût au click)
- Ventes au CPL (coût au lead)
- Forfaits

Le chiffre d'affaires pris en compte correspond soit à la valeur des contrats pour les contrats de vente terminés à la clôture, soit à la valeur des prestations exécutées pour les contrats en cours à la clôture.

d) Prestations de conseils

Le chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement des travaux

e) Vente des photographies

Le chiffre d'affaires est reconnu à la livraison des photographies.

f) Opérations d'échange

Les opérations d'échange suivent les mêmes règles que les ventes d'espaces publicitaires.

3. Notes sur les comptes du bilan

3.1. IMMOBILISATIONS

En €	Valeurs brutes au 01/01/06	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/06
Écart d'acquisition	1 214 876			1 214 876
Frais de développement	1 244 422	416 070		1 660 492
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits	603 452	8 935	29 433	582 955
Fonds commercial	4 255 424			4 255 424
Immobilisations incorporelles en cours	166 000		166 000	0
Immobilisations incorporelles	7 484 175	425 005	195 433	7 713 747
Installations techniques, matériel et outillage	67 183	6 091		73 274
Installations générales, agencements et aménagements divers	208 339	129 209	215 781	121 767
Matériel de transport	34 883			34 883
Matériel de bureau et informatique, mobilier	669 435	190 127	257 560	602 002
Immobilisations corporelles	979 840	325 427	473 341	831 926
Autres participations	595	20		615
Autres titres immobilisés	253 757			253 757
Prêts et autres immobilisations financières	117 682	97 976	3 212	212 446
Immobilisations financières	372 034	97 996	3 212	466 818
Total	8 836 049	848 428	671 986	9 012 491

Écart d'acquisition

Ce poste est constitué de l'écart d'acquisition sur Onlysport pour 99510 € et sur Panoramic pour 1 115 366 €.

Frais de développement

D'un montant brut de 1 660 492 €, ces frais correspondent au développement des sites « Sport365.fr », « Jeux35.fr » et « football365.fr ». En 2006 de nouveaux investissements pour 250 070 € ont eu lieu et un transfert en provenance des immobilisations en cours. Ce transfert de 166 000 € correspond aux coûts de refonte en 2005 du site www.sporever.fr dont la nouvelle version www.Sport365.fr a été mise en ligne en février 2006. Ces frais sont amortis sur trois ans.

Concessions, licences, marques

Ce poste est essentiellement constitué des marques SportVista et SportLab pour un montant global de 325 000 €.

Fonds commerciaux

La valeur des fonds de commerce représente un montant cumulé de 4 255 424 € réparti ainsi :

En €	Montant
But!	1 574 243
Football 365	2 118 610
SportVista & SportLab	533 572
Autres	28 999

Immobilisations corporelles

Les investissements de l'exercice 2006 ont porté sur :

- les aménagements et agencements du nouveau site
- le matériel de bureau, informatique et mobilier

Immobilisations financières

Le principal mouvement est un dépôt de garantie de 90 690 € lié à l'emménagement dans les nouveaux locaux à Boulogne.

Crédit-bail

Ces contrats qui concernent le financement du standard téléphonique et de matériels bureautiques ne sont pas retraités dans les valeurs d'actif immobilisé en raison de leur caractère non significatif.

Au 31 décembre 2006, le montant des loyers restant à payer s'élève à 103 569 €.

3.2. AMORTISSEMENTS

En €	Montants au 01/01/06	Dotations de l'exercice	Reprises/ Diminutions	Montants au 31/12/06
Écart d'acquisition	60 743	60 743		121 486
Frais de développement	1 238 310	86 423		1 324 733
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits	124 825	30 444	29 433	125 836
Fond commercial	190 539	212 772		403 311
Immobilisations incorporelles	1 614 417	390 382	29 433	1 975 366
Installations techniques, matériel et outillage	55 485	10 523		66 009
Installations générales, agencements et aménagements divers	68 808	15 762	77 749	6 820
Matériel de transport	20 156	5 208		25 363
Matériel de bureau et informatique, mobilier	466 937	135 180	255 432	346 686
Immobilisations corporelles	611 386	166 673	333 181	444 878
Total	2 225 803	557 055	362 614	2 420 244

En €	Dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs
Écart d'acquisition	60 743	60 743	
Frais de développement	86 423	86 423	
Concessions, brevets, licences, marques, logiciels, droits	30 444	30 444	
Fond commercial	212 772	212 772	
Immobilisations incorporelles	390 382	390 382	
Installations techniques, matériel et outillage	10 523	10 523	
Installations générales, agencements et aménagements divers	15 762	15 762	
Matériel de transport	5 208	5 208	
Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 180	135 180	
Immobilisations corporelles	166 673	166 673	
Total	557 055	557 055	

3.3. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

En €	Capital	Primes	Réserve légale	Résultat de l'exercice	Report A nouveau	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/05	5 564 238	4 849 588	556 424	1 231 571	-372 018	11 829 803
Résultat de l'exercice (part du groupe)				300 268		300 268
Autres mouvements				-1 231 571	1 231 571	0
Situation au 31/12/06	5 564 238	4 849 588	556 424	300 268	859 553	12 130 069

Le capital social de Sporever est composé de 2 225 695 actions ordinaires toutes identiques et entièrement libérées.

Catégories de titres	Nombres	Valeurs nominales
Actions ou parts sociales composant le capital social lors de la création de la société	2 225 695	2,5
Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice	0	
Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice	0	
Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 225 695	2,5

3.4. PROVISIONS

En €	Montants au 01/01/06	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montants au 31/12/06	Diminutions	
					Utilisées	non utilisées
Provisions pour litiges	35 471	10 500	30 471	15 500	12 021	18 450
Provisions pour impôts	11 628			11 628	0	0
Autres provisions pour risques et charges	116 416	129 000	93 849	151 567	0	93 849
Provisions pour risques et charges	163 515	139 500	124 320	178 695	12 021	112 299
Provisions pour dépréciation sur immo. corporelles	42 808		42 808	0	42 808	0
Provisions pour dépréciation sur comptes clients	169 596	26 012	1 220	194 388	1 220	0
Provisions pour dépréciation	212 404	26 012	44 028	194 388	44 028	0
Total	375 919	165 512	168 348	373 083	56 049	112 299
Dont dotations et reprises d'exploitation		26 012	1 220			
Exceptionnelles		139 500	167 128			

Les provisions pour litiges concernent des fournisseurs et des partenaires. Les provisions pour impôts concernent un redressement fiscal. Les provisions pour charges diverses concernent des litiges prud'homaux.

3.5. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En €	Montants bruts	< 1 an	> 1 an
Autres immobilisations financières	212 445		212 445
Créances de l'actif immobilisé	212 445		212 445
Clients douteux ou litigieux	228 805	228 805	
Autres créances clients	6 651 899	6 651 899	
Personnel et comptes rattachés	898	898	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	9 699	9 699	
Impôt sur les bénéfices	242 781	242 781	
Taxe sur la valeur ajoutée	626 209	626 209	
Débiteurs divers	894 357	894 357	
Créances de l'actif circulant	8 654 648	8 654 648	
Charges constatées d'avance	334 066	334 066	
Total	9 201 159	8 988 714	212 445

Le poste « Débiteurs divers » est constitué à hauteur de 850 000 € du crédit vendeur consenti dans le cadre de la cession de la participation dans la société Sport FM. Cette créance bénéficie de garanties bancaires à due concurrence.

3.6. ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

En €	Montants bruts	< 1 an	> 1 an et < 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit * à un an maximum à l'origine			
à plus d'un an à l'origine	1 242 615	426 798	815 817
Emprunts et dettes financières divers *	24 326	24 326	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 578 135	3 578 135	
Personnel et comptes rattachés	348 028	348 028	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	672 492	672 492	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 200 438	1 200 438	
Autres impôts, taxes et assimilés	96 048	96 048	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	752 380	752 380	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pensions de titres)	158 374	158 374	
Produits constatés d'avance	533 608	533 608	
Total	8 606 444	7 790 627	815 817
* Emprunts souscrits en cours de l'exercice	800 000		
* Emprunts remboursés en cours de l'exercice	313 281		

Le poste « Dettes sur immobilisations et comptes rattachés » est constitué à hauteur de 750 000 € du crédit vendeur obtenu dans le cadre de l'acquisition de Panoramic.

Les produits constatés d'avance d'un montant total de 533 608 € correspondent essentiellement à :

- 110 091 € liés au financement du studio de production qui fait l'objet d'une refacturation.
- 397 202 € liés à des prestations de Sporever Consulting se poursuivant sur 2007

3.7. ÉTAT DES CHARGES À PAYER ET DES PRODUITS À RECEVOIR

En €	Montants
Intérêts courus à payer	1 052
Intérêts courus sur emprunts auprès des établissements de crédit	8 935
Fournisseurs - factures non parvenues	1 134 412
AGEHFIP	13 232
Organic	25 481
Autres dettes fiscales	48 378
Dettes provisionnées pour congés à payer	245 918
Charges sociales sur congés à payer	95 687
Formation continue	50 172
Effort construction	19 194
Apprentissage	17 891
Autres dettes sociales	154 735
Clients - avoir à établir	13 148
Divers - charges à payer	8 657
Charges à payer	1 836 890

En €	Montants
Clients - produits non encore facturés	3 217 841
Rabais, remises, ristournes à obtenir	6 020
Divers produits à recevoir	9 339
Produits à recevoir	3 245 752

Les produits non encore facturés correspondent pour l'essentiel à des prestations réalisées dans le cadre de l'activité « téléphonie mobile ».

4. Notes sur le compte de résultat

4.1. RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

En %	31/12/06	31/12/05
Presse écrite	28	38
Téléphonie sur mobile	22	21
Internet	25	17
Produits et services	25	24
Cumul	100	100

Le chiffre d'affaires réalisé par échange de marchandises a été le suivant :

En K€	Montants
2006	747 962
2005	576 003

Dans le poste « Autres produits » figurent pour 250 070 € de production immobilisée qui correspondent aux coûts de développement ou de refonte des sites Jeux365.fr, Sport365.fr et Football365.fr.

4.2. CHARGES DE PERSONNEL

La charge globale afférente au personnel s'élève au 31 décembre 2006 à 5 564 754 € et se répartit ainsi :

En €	2006	2005
Salaires et traitements	3 999 109	2 779 563
Charges sociales	1 565 645	1 055 443

L'effectif moyen est de 80 salariés contre 60 salariés en 2005.

4.3. RÉSULTAT FINANCIER

En €	2006	2005
Revenus c/c Sport FM	0	11 250
Produits cessions VMP	113 021	49 436
Autres	330	20 754
Produits financiers	113 351	81 440
Intérêts et charges assimilées	45 910	33 336
Intérêts sur c/c Onlysport Belgique	0	17 111
Autres	1 785	38
Charges financières	47 695	50 485

4.4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En €	Montants
Produits exceptionnels	153 727
Dont : Divers	26 907
Reprise de provisions sur risques et charges	124 320
Produits de cession d'éléments d'actif	2 500
Charges exceptionnelles	280 204
Dont : Dépréciation d'actifs immobilisés	97 253
Sommes versées dans le cadre de la résolution de litiges divers	12 021
Dotations aux provisions pour risques et charges	139 500
Divers	31 430

4.5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La charge d'impôt s'élève à 121 418 €. Il s'agit des impôts sur les bénéfices du pôle Panoramic, ce dernier n'ayant pu imputer ses bénéfices sur les pertes reportables de Sporever et Onlysport.

Les déficits reportables de Sporever et Onlysport s'élèvent à un total de 8 806 298 €.

5. Autres informations

5.1. INDEMNITÉS DE DÉPART A LA RETRAITE ET AUTRES AVANTAGES

Compte tenu du caractère non significatif de la provision pour engagement de retraite pour les sociétés du groupe Sporever, au regard de la faible ancienneté du personnel et de sa composition, aucune provision pour engagement de retraite n'a été calculée au 31 décembre 2006.

Aucune demande en matière de « Droit Individuel à la Formation » n'a été formulée au 31 décembre 2006. Il n'a pas été constaté de provision à cette date.

5.2. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

Le volume d'heures au titre du droit ouvert à la formation s'élève à 2 709 heures. Ce crédit d'heures n'a pas été comptabilisé dans les comptes de l'exercice.

Aucune formation n'a été réalisée à ce titre en 2006

5.3. RISQUES PAYS

Les sociétés du groupe Sporever ne réalisent pas de chiffres d'affaires avec des pays présentant des risques économiques particuliers.

5.4. RÉMUNÉRATION DES ORGANES DE DIRECTION

Dirigeants	Rémunérations fixes en €	
	2006	2005
Patrick Chêne, Président-directeur général	251 587	217 221
Jacques-Henri Eyraud, Directeur général délégué	180 000	151 108

5.5. EFFECTIF

Effectif	31/12/06	31/12/05
Dirigeants	2	2
Cadres	35	25
Employés et assimilés	52	37
Total	89	64
Dont journalistes	40	32

5.6. INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL

Régime d'intéressement

Néant

Options de souscription ou d'achat d'actions

Néant

Attributions gratuites d'actions

Faisant usage des délégations votées lors de l'assemblée générale mixte du 19 juin 2006, le conseil d'administration de Sporever SA dans sa séance du 13 octobre 2006 a décidé d'attribuer gratuitement des actions au profit de certains membres du personnel du groupe.

111 284 droits à recevoir gratuitement des actions ont été octroyés soit la totalité des autorisations données.

Il est rappelé que l'attribution desdites actions aux bénéficiaires ne deviendra définitive qu'au terme d'une période d'acquisition de 2 années ; de plus, les bénéficiaires devront encore conserver lesdites actions pendant la durée minimale de 2 ans à compter de l'attribution définitive desdites actions.

compte de résultat consolidé légal

En €	2006	2005
Chiffre d'affaires	16 884 682	7 008 607
Production immobilisée	250 070	124 230
Subventions d'exploitation	1 380	
Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	10 178	
Autres produits	143 130	47
Produits d'exploitation	17 289 440	7 132 884
Achats de marchandises	414 197	270 123
Variation des stocks	5 933	-45 423
Autres achats et charges externes	10 285 180	4 272 094
Impôts, taxes et versements assimilés	281 394	108 049
Salaires et traitements	3 852 201	1 221 979
Charges sociales	1 503 955	463 814
Dotations aux amortissements et aux provisions	301 625	72 365
Autres charges	1 999	108
Charges d'exploitation	16 646 486	6 363 111
Résultat d'exploitation	642 952	769 772
Produits financiers	111 771	65 491
Charges financières	47 695	16 343
Résultat financier	64 075	49 148
Résultat courant avant impôts	707 027	818 920
Produits exceptionnels	304 553	5 733 730
Charges exceptionnelles	430 612	5 484 102
Résultat exceptionnel	-126 059	249 628
Impôts sur les bénéfices	90 623	6 287
Résultat avant amortissement des écarts d'acquisition et intérêts minoritaires	490 345	1 062 261
Amortissements des écarts d'acquisition et fonds de commerce	249 950	95 269
Intérêts minoritaires		
Résultat net (part du groupe)	240 395	966 992
Résultat par action (1)	0,11	0,43
Résultat dilué par action (2)	0,10	0,41

(1) Ce montant est égal au résultat du groupe divisé par le nombre d'actions en circulation (2 225 695 actions au 31 décembre 2006 comme au 31 décembre 2005)

(2) Ce montant est égal au résultat du groupe divisé par le nombre d'actions en circulation augmenté du nombre d'actions à créer en cas d'attribution définitive de l'intégralité des actions gratuites (222 568 actions au 31 décembre 2006 et 111 284 actions au 31 décembre 2005)

bilan consolidé légal

Actif

En €			31/12/06	31/12/05 Net
	Brut	Amort./Prov.	Net	
Écart d'acquisition	1 115 366	37 179	1 078 187	
Frais de recherche et développement	1 660 462	1 324 733	335 759	6 112
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	582 954	125 836	457 118	474 603
Fonds commercial	4 255 425	308 040	3 947 385	4 160 155
Immobilisations incorporelles en cours				166 000
Installations techniques, matériel et outillage industriels	73 275	66 008	7 266	
Autres immobilisations corporelles	758 652	378 869	379 783	290 906
Participations	615		615	615
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	253 757		253 757	253 758
Autres immobilisations financières	212 445		212 445	114 274
Actif immobilisé	8 912 984	2 240 667	6 672 316	5 466 423
Matières premières et autres approvisionnements	50 224		50 224	44 593
En-cours de production (biens et services)				187 376
Marchandises	18 500		18 500	30 065
Créances clients et comptes rattachés	6 862 132	194 388	6 667 743	4 547 910
Autres créances	1 772 364		1 772 364	2 531 076
Valeurs mobilières de placement	4 519 574		4 519 574	4 124 205
Disponibilités	927 985		927 985	510 534
Charges constatées d'avance	334 065		334 065	100 896
Actif circulant	14 484 848	194 388	14 290 459	12 076 655
Total actif	23 397 832	2 435 055	20 962 776	17 543 078

Passif

En €	31/12/06	31/12/05
Capital social	5 564 238	5 564 238
Primes liées au capital	4 849 588	4 849 588
Réserves	1 523 415	556 424
Résultat groupe	240 395	966 992
Capitaux propres part du groupe	12 177 636	11 937 241
Provisions pour risques	25 500	35 471
Provisions pour charges	153 194	128 044
Provisions pour risques et charges	178 694	163 515
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 242 615	733 903
Emprunts et dettes financières divers	24 326	25 522
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 578 136	2 575 366
Dettes fiscales et sociales	2 317 004	1 412 294
Autres dettes d'exploitation	158 375	216 074
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	752 381	8 013
Produits constatés d'avance	533 609	471 149
Total passif	20 962 776	17 543 078

rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société Sporever relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- La note 2.1 de l'annexe expose les conditions dans lesquelles votre société peut être amenée à constituer des amortissements exceptionnels et/ou des provisions pour dépréciation des écarts d'acquisition et des fonds commerciaux lorsque leur juste valeur, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie d'exploitation, est inférieure à la valeur comptable. Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues par votre société, nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses retenues pour l'élaboration des données prévisionnelles utilisées, notamment au vu des réalisations des périodes précédentes, à revoir les calculs effectués par votre société et à nous assurer du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATION SPÉCIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Paris-La Défense, le 12 juin 2007

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PATRICK GRIMAUD

ERNST & YOUNG AUDIT

Franck Sebag

rapport des commissaires aux comptes sur les comptes pro forma

Monsieur le président directeur général

Vous nous avez demandé d'examiner les comptes pro forma couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport, établis à l'occasion de l'acquisition par Sporever de la société Panoramic et de sa filiale Panoramic Communications.

Ces comptes pro forma ont été établis sous votre responsabilité le 24 avril 2007, à partir des comptes historiques consolidés de Sporever SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 qui ont fait l'objet, de notre part, d'un audit selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir une assurance raisonnable que ces comptes ne comportent pas d'anomalies significatives. Notre audit nous a conduits à exprimer une opinion sans réserve ni observation sur ces comptes consolidés.

Nous avons effectué notre examen des comptes pro forma selon les normes professionnelles applicables en France. Ces normes requièrent une évaluation des procédures mises en place pour le choix des conventions et l'établissement des comptes pro forma ainsi que la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les conventions retenues sont cohérentes, de vérifier la traduction chiffrée de ces dernières et de s'assurer de la conformité des méthodes comptables utilisées avec celles suivies pour l'établissement des derniers comptes consolidés.

Les comptes consolidés pro forma ont vocation à traduire l'effet sur des informations financières historiques de la réalisation, à une date antérieure à sa survenance réelle ou raisonnablement envisagée, d'une opération ou d'un événement donné. Ils ne sont toutefois pas nécessairement représentatifs de la situation financière ou des performances qui auraient été constatées si l'opération ou l'événement était survenu à une date antérieure à celle de sa survenance réelle ou envisagée.

A notre avis, les conventions retenues constituent une base raisonnable pour présenter les effets de l'entrée dans le périmètre de consolidation du groupe Sporever des sociétés Panoramic et Panoramic Communications dans les comptes consolidés pro forma, leur traduction chiffrée est appropriée et les méthodes comptables utilisées sont conformes à celles suivies pour l'établissement des comptes consolidés de la société Sporever pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Paris et Paris-La Défense, le 12 juin 2007

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PATRICK GRIMAUD

ERNST & YOUNG AUDIT

Franck Sebag

résolutions soumises à l'assemblée générale mixte du 27 juin 2007

Première résolution

APPROBATION DES COMPTES SOCIAUX DE L'EXERCICE 2006

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'administration auquel est joint le rapport du Président prévu à l'article L.225-37 alinéa 6 du Code de commerce et du rapport général des Commissaires aux comptes auquel est joint le rapport prévu à l'article L.225-235 du Code de commerce, ainsi que des comptes sociaux qui lui ont été présentés par le Conseil d'administration, approuve les comptes sociaux, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe pour l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Elle approuve en conséquence les opérations traduites par ces comptes ou résumées dans ces rapports et donne aux administrateurs quitus de leur mandat pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

APPROBATION DES COMPTES CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE 2006

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du Groupe et du rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits rapports dans toutes leurs parties ainsi que les comptes consolidés au 31 décembre 2006 tels qu'ils sont établis et présentés et qui font apparaître un bénéfice net part du groupe de 240 395 €.

Troisième résolution

AFFECTATION DU RÉSULTAT SOCIAL

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, constate que le résultat de l'exercice 2006 est une perte de 134 832 €. Elle décide de l'affecter au report à nouveau qui sera débiteur de 708 680 €.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

Quatrième résolution

APPROBATION DU RAPPORT SPÉCIAL SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du conseil d'administration sur les attributions d'actions gratuites réalisées durant l'exercice, approuve ledit rapport.

Cinquième résolution

APPROBATION DES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

L'assemblée générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions soumises aux dispositions des articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve ce rapport en toutes ses parties ainsi que les conventions qui y sont mentionnées.

Sixième résolution

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'administration, décide de transférer le siège social de SAINT CLOUD (92210) - 34 bis avenue Bernard Palissy à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) - 235 avenue Le Jour se Lève, à compter de ce jour.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

« Le siège social est fixé à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) - 235 avenue Le Jour se Lève »

Le reste de l'article sans changement

Septième résolution

POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITÉS

L'assemblée générale confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifiés conformes du procès-verbal de ses délibérations, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement des formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

Groupe Sporever

235, avenue Le Jour se Lève – 92651 Boulogne cedex
Tél. 01 49 11 64 00

www.football365.fr
www.sport365.fr
www.jeux365.fr
www.mercato365.fr

www.sporever.fr

E-mal : investisseurs@sporever.fr